

NOU[S]VELLES



© Laetitia Gessler

LA FRATERNITÉ : 60 ANS D'ENGAGEMENT DU CSP VAUD AUPRÈS DES PERSONNES ÉTRANGÈRES

(ÉDITO)

Cette année, le CSP Vaud célèbre deux anniversaires marquants : 60 ans pour La Fraternité et 40 ans pour Jet Service. Cent ans d'engagement cumulés au service de la population, marqués par une expertise et un savoir-faire pointus.

La Fraternité, à laquelle ce numéro des *Nouvelles* est consacré, fête six décennies d'accompagnement des personnes migrantes dans leur intégration et la défense de leurs droits. Ces années reflètent comme un miroir l'évolution des questions sociétales et des politiques migratoires en Suisse et dans notre canton.

Jet Service, quant à lui, a été mis en lumière dans les deux numéros

précédents de ce journal. Depuis 40 ans, ce service soutient les jeunes et les personnes en formation, pour leur permettre de ne pas lâcher et acquérir le sésame qui assurera leur avenir. Ces deux services ont gagné leur place et la reconnaissance des autorités grâce aux connaissances techniques et humaines accumulées. Le soutien du Canton a permis d'étendre nos permanences dans tout le canton, afin d'assurer une meilleure accessibilité de nos prestations*.

Le vendredi 30 août, venez découvrir le travail remarquable de ces deux équipes, tout d'abord lors des portes ouvertes à Jet Service le matin, avec un circuit ludique et instructif. Puis, l'après-midi, rejoignez-nous à

La Fraternité pour une conférence avec plusieurs intervenant-e-s et des témoignages. La journée se clôturera en beauté sur la place Arlaud avec de la musique et des spécialités culinaires préparées par les usagers et les usagères de La Fraternité. Nous serions ravi-e-s de partager ce moment joyeux et convivial avec vous !

Bastienne Joerchel, directrice

*Seule la région La Côte ne bénéficie pas encore d'une permanence pour les jeunes et les personnes en formation de Jet Service.

[DOSSIER]**60 ANS DE SOLIDARITÉ : LA FRATERNITÉ EN ACTION !**

© Laetitia Gessler

Le service du CSP Vaud pour les personnes migrantes célèbre ses 60 ans. Plongée au cœur de La Fraternité, où chaque jour, des professionnel-le-s engagé-e-s offrent un soutien essentiel.

Cette année, La Fraternité du CSP Vaud fête ses 60 ans. C'était l'occasion idéale d'aller à la rencontre des personnes qui y travaillent et de celles qui viennent y demander de l'aide. Ces dernières parviennent souvent, grâce à l'impulsion donnée, à activer leurs propres ressources pour s'en sortir. Leur reconnaissance envers l'équipe, qui les reçoit, les conseille et les défend, est plus haute que n'importe quel sommet des Alpes.

LE CŒUR DE LA FRATERNITÉ

Lors des permanences à Aigle, Clarens, Lausanne, Nyon, Orbe, Payerne et Renens, les gens viennent sans rendez-vous, s'installent autour de la table ou attendent leur tour. Comme ils sont anonymes, on n'y enregistre que leur âge et le code postal de leur lieu de résidence, à des fins de statistiques. Deux travailleuses sociales ou travailleurs sociaux les accueillent, leur expliquent le contexte de la permanence

collective, où chacun-e est libre d'intervenir pour discuter de la situation d'une autre personne.

Les consultations sur rendez-vous permettent d'assurer le suivi de situations rencontrées en permanence quand cela est nécessaire, notamment pour les problèmes de santé ou de violences qui ne peuvent pas être discutés en public.

L'ACCUEIL DE LA FRATERNITÉ À LAUSANNE

Mais avant tout, il y a l'Accueil de La Fraternité à Lausanne. Trois collaboratrices sociales, soutenues par un travailleur ou une travailleuse sociale (TS) si besoin, répondent aux innombrables appels téléphoniques et reçoivent les nombreuses personnes qui attendent dans le petit espace entre la porte et le couloir menant aux bureaux des consultant-e-s. Il faut aussi traiter les quantités de mails qui arrivent de toutes parts : « Nous travaillons, par exemple, avec MalleyPrairie. Les personnes victimes de violence passent par le CHUV, le Centre [LAVI](#) (ndlr: loi sur l'aide aux victimes d'infractions) ou justement [MalleyPrairie](#). Ensuite, les intervenantes de MalleyPrairie nous font un courriel pour



nous annoncer qu'elles nous envoient une femme qui a besoin d'un suivi avec un ou une TS pour la question du permis de séjour notamment.»

UNE JOURNÉE TYPIQUE

Dès l'heure d'ouverture de la porte, c'est parti. Une famille entière, un homme accompagné d'un ami, une jeune femme avec poussette... cela ne désemplit pas.

Tous et toutes vont être accueilli-e-s et écouté-e-s, en français, espagnol, anglais, italien, portugais et allemand ou avec l'aide d'une application de traduction. Silvia, une des collègues présentes ce jour-là, passe un long moment à examiner tous les documents apportés par une personne. Puis, selon les

cas, ils et elles vont recevoir le renseignement demandé, une documentation, un formulaire ou un dépliant, tous sortis d'une grande armoire où chaque dossier porte le nom d'une problématique et contient des informations à distribuer (écrivains publics, cours de français, associations de différents pays, assurances maladies, etc.).

D'autres personnes sont redirigées vers les permanences lausannoises si elles sont présentes dans les locaux, ou dans la permanence la plus proche de leur lieu de résidence, si elles sont au téléphone. Et bien sûr, le cas échéant, elles vont également être redirigées vers l'organisme adéquat pour répondre à leur demande.

Evelyne Vaucher Guignard

ACQUÉRIR DES OUTILS – TRANSMETTRE DES CONNAISSANCES

Se former - échanger

En parallèle, pour mettre en perspective leur pratique et améliorer la prise en charge de ces situations complexes, les travailleuses et les travailleurs sociaux continuent à se former. Par exemple, Maria parle avec enthousiasme d'une formation continue qu'elle a suivie avant d'entrer au CSP Vaud. Celle-ci lui a apporté des bonnes pratiques sur la manière de poser les questions, de reformuler ce qu'elle a entendu et de proposer aux personnes d'imaginer comment leur vie serait si le problème avait disparu. Toute une série de pistes pour

que les personnes trouvent elles-mêmes les solutions qui leur conviennent, tout en bénéficiant de conseils professionnels et d'informations fiables. Dans un travail aussi complexe que celui accompli à La Fraternité, où les personnes étrangères sont confrontées à un cadre légal et à des pratiques qui posent des embûches à chaque étape, il est également très important pour les professionnel-le-s de régulièrement retrouver des ressources dans les réunions internes, les supervisions et les formations.

[DOSSIER]**SALMA U. : SORTIR DE L'ENGRENAGE**

© Laetitia Gessler

**Dix ans d'accompagnement par La Fraternité, qui débouchent sur l'indépendance et la sérénité retrouvées.**

Madame U. a l'air fort jeune. Elle a pourtant déjà trois mariages caractérisés par la violence du conjoint derrière elle. Plus positivement, elle a aussi la joie d'éduquer ses trois fils, 6, 8 et 14 ans, qui se portent aujourd'hui très bien. Elle se réjouit également d'avoir trouvé assez récemment un appartement suffisamment grand pour sa famille. «Aujourd'hui, je vais bien. Du moment que j'ai un travail ! Pendant ces dix dernières années, le pire c'était la peur de perdre mon travail. Je ne voulais surtout pas aller à l'aide sociale, car cela m'aurait fait perdre mon permis. Comme étrangère, j'ai vécu et je continue à vivre avec la peur de perdre mon permis.»

PARCOURS

D'origine marocaine, elle a d'abord vécu en France depuis l'âge de 13 ans auprès d'une tante qui s'est avérée maltraitante. Elle y a obtenu un brevet de géomètre, puis s'est installée en Suisse avec son premier compagnon européen au bénéfice d'un permis B. Les violences ont commencé dès la première grossesse avec cet homme devenu son mari. Elle le quitte. Et c'est là, à la fin de l'année 2008, que La Fraternité est intervenue pour la première fois.

À l'époque, elle était au bénéfice d'un permis B par regroupement familial, et avait reçu un avis d'expulsion durant cette grossesse. «C'est grâce à La Fraternité que j'ai pu obtenir un permis humanitaire.»

ACCOMPAGNEMENT CONTINU

Depuis, La Fraternité l'a accompagnée à travers toutes les étapes difficiles de sa vie jusqu'à maintenant. Elle y a été soutenue et encouragée, par exemple à demander de l'aide financière pour sa formation d'auxiliaire de santé. Soutenue aussi quand ses problèmes de santé prennent le dessus, alors qu'elle jongle entre le travail, les enfants et la formation.

Mirian Veloz, la travailleuse sociale qui l'accompagne à La Fraternité, la décrit comme une spécialiste des régimes sociaux, à force de jongler, par exemple avec les complications des prestations complémentaires pour familles. «Madame U. a traversé pas mal d'épreuves... toujours avec la peur de recourir à l'aide sociale, à cause de l'angoisse de perdre son permis. Par exemple, elle n'osait pas demander des mesures de réadaptation à l'AI alors qu'elle avait eu des graves problèmes de santé. Son histoire est aussi celle du combattant pour obtenir un permis de séjour, le passage du B en C, avec son lot d'obstacles, et maintenant la naturalisation pour son fils aîné, et j'espère bientôt pour elle et ses autres enfants.»

Salma, émue aux larmes, parle des soutiens qu'elle a reçus tout au long de son parcours en Suisse. D'abord une aumônière de rue, puis une pasteur, qui l'ont toutes deux aiguillées vers le CSP Vaud. «Je tiens à remercier les assistantes sociales de La Fraternité du fond du cœur ! Sans elles, je ne serais plus là. Avant l'aide administrative, c'est d'abord l'écoute, l'accueil chaleureux, beaucoup d'empathie, donc merci à toute cette équipe formidable !»

[DOSSIER]**DÉMÊLER L'INEXTRICABLE : À LA RECHERCHE DU FIL À TIRER...**

© Laetitia Gessler



En tant que Suisse ou Suisse, nous avons parfois du mal à imaginer les situations complexes auxquelles sont confrontées les personnes étrangères. Une journée passée dans les permanences et les consultations de La Fraternité m'a ouvert les yeux sur ces réalités.

J'ai été frappée par les situations administratives inextricables des personnes qui se rendent à La Fraternité. Par exemple, cet homme assez âgé ne possède ni ordinateur, ni adresse e-mail. Donc, l'assistante sociale, lors d'une consultation, transmet par e-mail à un neveu en République tchèque des instructions pour que celui-ci communique au contact de l'utilisateur en Angola une longue liste de documents à produire, et des instructions pour faire authentifier une procuration de l'épouse de l'utilisateur, afin que ce contact puisse aller de sa part... en Afrique du Sud. C'est en effet là-bas que réside l'ambassade de Suisse, où doit être déposée la demande pour que Madame puisse rejoindre son époux en Suisse. Vous avez suivi? Non? C'est normal.

Heureusement, il y a aussi des situations un peu plus simples, comme ici, où la travailleuse sociale explique à une jeune femme établie en Suisse quelles sont les démarches à accomplir pour que son fiancé obtienne une «tolérance de séjour» en vue de leur mariage.

Ce qui m'a marquée aussi, c'est la façon dont les personnes rencontrées parlent calmement et avec maîtrise de leur situation, même si elle est grave.

RECHERCHE DE SOLUTIONS

J'ai été également témoin des échanges entre collègues, comparant leur compréhension d'une même situation, dans le but de trouver le chemin le moins compliqué possible pour soutenir la personne en consultation. La tension ressentie par les collègues, entre la nécessité de mener des recherches approfondies (cf. infra) qui peuvent prendre beaucoup de temps

pour fournir des réponses et la pression des délais imposés par d'autres situations est palpable. Tout cela se déroule dans un contexte où le nombre de demandes reçues lors des permanences et des consultations est particulièrement élevé.

Exemple de recherche: Quelles sont les démarches à accomplir pour que cette femme de nationalité «non élucidée» obtienne un statut d'apatride, pour elle et ses trois fils de 20, 23 et 25 ans? Toute la famille est au bénéfice d'un permis F et, par conséquent, aucun de ces jeunes n'a jamais pu voyager hors de Suisse durant toute leur existence passée ici. S'ils arrivaient à obtenir le statut d'apatride, ils pourraient ensuite obtenir un titre de voyage.

Et enfin, j'ai pu constater la grande diversité des problèmes, qu'on ne peut pas percevoir en lisant les statistiques de notre Rapport d'activités 2023.



Lire le Rapport d'activités du CSP Vaud: bit.ly/csp_RA2023

Cette plongée au cœur de l'action de La Fraternité montre une réalité complexe mais aussi empreinte d'humanité. Le service offre un havre de soutien, d'information et de solidarité, tout en s'engageant à construire un avenir où chacun-e trouve sa place et sa dignité.

Evelyne Vaucher Guignard

ACQUÉRIR DES OUTILS – TRANSMETTRE DES CONNAISSANCES**Former les autres**

Depuis de très nombreuses années, La Fraternité dispense des formations dans le domaine de la Loi sur les étrangers, en collaboration avec les autres services du CSP Vaud. En la matière, le service constate qu'au fil des années, toutes les hautes écoles ont assimilé que les domaines liés à la migration étaient incontournables dans un parcours de formation. Par conséquent, les collègues de La Frat' assurent un grand nombre d'heures de cours dans toutes les HES du canton: non seulement la Haute école de travail social, mais aussi la Haute école de santé Vaud, la Haute école pédagogique du canton de Vaud, etc. Une reconnaissance des compétences acquises sur le terrain, grâce à toutes les usagères et usagers rencontré-e-s et ce, depuis 60 ans.

[DOSSIER]**DÉCENNIES D'ENGAGEMENT: L'HISTOIRE DE LA FRATERNITÉ**

Depuis six décennies, La Fraternité du CSP Vaud accompagne les personnes migrantes, s'adaptant constamment à leurs besoins. Coup d'œil dans le rétroviseur.

En 1964, avec sa conscience aiguë des besoins liés à l'immigration massive de la décennie, le CSP Vaud créait La Fraternité. Les premières actions visaient essentiellement l'accueil et l'information des travailleurs-euses espagnol-e-s et italien-ne-s, puis l'ouverture rapide d'une consultation sociale en langue espagnole. La consultation en italien suivra en 1970.

À l'étage inférieur, la Salle de la Fraternité a été le lieu de réunion de nombreuses associations d'immigré-e-s, et une partie d'entre elles s'y sont d'ailleurs constituées. Cette salle de rencontres offrira par la suite des animations socio-culturelles et un bistrot social y prendra place.

© Daniel Rod



Terrasse du bistrot social de l'époque.

ADAPTATION AUX ÉVOLUTIONS

Les besoins des personnes sont dès le départ le point d'ancrage du service et vont le rester, avec une adaptation constante des compétences au public cible et aux conditions vécues. Les problématiques abordées dans les consultations ont ainsi suivi les difficultés et les actualités de la migration du travail, avec les questions de permis de séjour comme constantes au fil des années. Quelques thématiques en vrac : assurances sociales, accidents de travail et invalidité, (non-)regroupement familial des personnes saisonnières, clandestinité des enfants, retours au pays, soutien aux personnes ex-yougoslaves lors de l'introduction de la politique des trois cercles, mariages binationaux, travail domestique, naturalisation, régularisation des personnes sans papiers, violence conjugale et perte de permis, intégration, aide sociale et permis de séjour, etc.

En six décennies les nationalités présentes sont passées de deux ou trois à presque nonante. Le nombre de consulta-

tions a dépassé les 5000 en 2023, et les collaborateurs et les collaboratrices sont actuellement quatorze !

UN TRAVAIL SOCIAL ÉMANCIPATEUR

Cherchant la résolution des problèmes « produits » par notre société, le service a régulièrement favorisé des formes d'action collective. Il s'est attaché au fil des années à prendre position sur des objets soumis à consultation, notamment sur les très nombreuses révisions du droit de séjour, et a pratiqué du lobbying politique. Les collaborations du service sont multiples, aussi bien avec les autorités en place qu'avec des équipes de recherche, des établissements de formation et bien sûr des partenaires associatifs.



© Nour El Mesbahi

Conférence sur la situation des sans-papiers, 26 novembre 2018.

Citons quelques-unes des nombreuses initiatives associatives à portée politique dans lesquelles La Fraternité s'est impliquée : le Centre de contact Suisses-Immigrés, la Chambre consultative lausannoise pour les immigrés, l'Association romande contre le racisme, l'Observatoire du droit d'asile et des étrangers, Aucun enfant n'est illégal, Reconnaître le travail domestique, le Collectif vaudois de soutien aux Sans-papiers, la Plateforme sans-papiers suisse, la Plateforme Papyrus Vaud, l'Association vaudoise de sauvegarde du logement des personnes précarisées.

MANDAT DE PROMOTION DE L'INTÉGRATION

Grâce à la dimension intégrative de l'action de La Fraternité, le CSP Vaud obtient de la Confédération en 2001 le mandat de promotion de l'intégration dans le canton de Vaud, que le service exercera jusqu'à la mise en place de la politique cantonale vaudoise.

Dès 2014, La Fraternité s'emploie à étendre dans le canton ses permanences collectives d'information et de conseil en matière de migration, sur mandat du Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme. Le dispositif comprend actuellement sept permanences hebdomadaires dans tout le canton, Lausanne compris. Près de 3500 personnes y ont été reçues en 2023.

Caroline Regamey, responsable politique sociale et recherche

DOSSIER

DÉFIS ACTUELS

SOUTIEN RENFORCÉ POUR LES PERSONNES MIGRANTES VICTIMES DE VIOLENCE DOMESTIQUE

Si la violence domestique concerne toutes les couches de la société, indépendamment de la nationalité et du milieu social, ce problème de santé publique est aggravé dans le contexte de la migration. En effet, les victimes migrantes de violence domestique vivent une double peine : elles subissent à la fois les agressions de leur partenaire et risquent de perdre leur permis de séjour et d'être alors expulsées du territoire. D'où le long travail pour soutenir ces personnes mené ces vingt dernières années par La Fraternité. La tâche était rendue d'autant plus ardue qu'elle était confidentielle, peu ou pas reconnue.



Accompagnement en 2023 auprès des personnes victimes de violence domestique.

Cet engagement, tant au niveau cantonal que fédéral, a fini par porter ses fruits. En 2021, le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH) a fait entendre sa voix auprès du Conseil d'État, mettant en lumière cette réalité alarmante. Résultat : le Canton a emboîté le pas et des moyens supplémentaires ont permis de visibiliser la problématique. Un dispositif spécifique a été mis en place dès 2023 pour lutter contre la double peine de ces personnes. Le Canton y désigne La Fraternité comme principale interlocutrice sociale. Pratiquement, cette collaboration se joue avec le Service de la population (SPOP), permettant un traitement préalable des autorisations de séjour. Rassurantes, ces mesures apportent un souffle d'espoir à des personnes auparavant enfermées dans des paradoxes administratifs. On constate toutefois que les moyens actuels ne sont pas encore suffisants et que d'autres initiatives sont encore à mener. Toute personne se trouvant être victime de violence domestique doit avoir droit à une protection et La Fraternité poursuivra son travail avec ténacité.

PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE LE RACISME

Dans son engagement quotidien, La Fraternité, tout comme l'ensemble des services du CSP Vaud, défend depuis de longues années des personnes confrontées au racisme structurel et victimes de discriminations raciales. Malheureusement, certains processus administratifs et juridiques ne sont pas exempts de tout reproche dans ce domaine. Cette préoccupation majeure pousse notre institution à envisager de nouvelles voies concrètes pour lutter contre ces phénomènes et développer notre mission en faveur des minorités. Les Permanences Info-Conseil Migration régionales de La Fraternité sont aujourd'hui ancrées dans le tissu social vaudois et se révèlent être de véritables ressources pour la population. Ces prochaines années, nous aspirons à renforcer les actions de prévention et de lutte contre les discriminations et le racisme aux côtés de nos partenaires de l'État, à la fois par une prise en charge de situations et des formations à l'interne pour combattre les injustices. L'expertise du CSP Vaud constituera un atout certain pour la mise en place du projet.

Dietrich Choffat, responsable de l'action sociale

Avec ou sans permis, vous avez des droits.

Victime de violence à la maison ?

Centre d'accueil MalleyPrairie
Hébergement 24h/24 et écoute.
Contact : 021 620 76 76 | www.malleyprairie.ch

La Fraternité CSP Vaud
Informations sur les permis de séjour.
Contact : 021 560 60 98 | www.csp.ch/vaud | frat@csp-vaud.ch

STOP VIOLENCE DOMESTIQUE
VD.CH / VIOLENCE-DOMESTIQUE

Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes
BEFH

Le CSP Vaud a collaboré étroitement à l'élaboration de cette campagne du BEFH (ci-dessus). Cela en s'appuyant sur les contributions d'une consultante et de trois personnes autrefois sans titre de séjour, victimes de violence domestique. Ces personnes ont bénéficié de l'aide du CSP Vaud pour obtenir leur régularisation. Leurs témoignages ont permis de mieux identifier les canaux de communication adaptés à un public de victimes dont les téléphones sont parfois confisqués par l'agresseur et les déplacements extérieurs limités.

[ACTUS] JUBILÉS



Le 30 août 2024 à Lausanne, le CSP Vaud fêtera ses services sociaux : La Fraternité (60 ans) et Jet Service (40 ans). Voici le programme, on vous y attend !

Le matin, au plus près du travail de Jet Service en faveur des jeunes et des personnes en formation.

De 9h à 11h30: un circuit ludique et instructif dans les locaux du service avec animations diverses : jeux, témoignages audio, quiz, etc.

Et de 11h30 à 13h: un apéro-collation.
Av. de Rumine 2. Sur inscription.

L'après-midi, La voix de La Fraternité.

De 14h à 16h30: une conférence offrant un croisement des regards et des témoignages de personnes usagères, partenaires et professionnelles de La Fraternité + une exposition.

Place Arlaud 2. Sur inscription.

Le soir, une partie festive.

De 16h30 à 22h: Musique, animation et raclette. *Place Arlaud 2.*

À VOS AGENDAS



Les inscriptions pour les portes ouvertes et/ou la conférence sont possibles dès à présent par e-mail à jubiles@csp-vd.ch ou sur notre site internet: bit.ly/cspvd_jubiles

(LES GALETAS DU CSP VAUD)

LA BLÉCHERETTE

Ch. de la Tuilière 5
1052 Le Mont-sur-Lausanne
T 021 646 52 62

MONTREUX

Rue du Marché 19
1820 Montreux
T 021 963 33 55

MORGES

Rue de Lausanne 4 bis
1110 Morges
T 021 801 51 41

LA PALUD

Escaliers-du-Marché 9
1003 Lausanne
T 021 312 96 16

PAYERNE

Rue des Terreaux 10
1530 Payerne
T 026 660 60 10

RENEVS

Rue Neuve 10
1020 Renens
T 021 546 02 46

www.galetas.ch

(IMPRESSUM)

Édition vaudoise

Centre social protestant Vaud
Beau-Séjour 28, 1003 Lausanne
T 021 560 60 60
info@csp-vd.ch
CCP 10-252-2 – IBAN
CH09 0900 0000 1000 0252 2

Tirage

16'900 exemplaires

Rédaction en chef

Nour El Mesbahi

Ont collaboré à ce numéro

L'équipe de La Fraternité

Dietrich Choffat

Bastienne Joerchel

Caroline Regamey

Evelyne Vaucher Guignard

Photos

Laetitia Gessler, Daniel Rod,

Nour El Mesbahi

Conception

Buxum-communication.ch

Mise en pages

Haymoz.design

Relecture

Evelyne Brun

Impression

Paperforms SA, Villars-Sainte-Croix

[SERVICES]

POUR LES JEUNES ET LES PERSONNES EN FORMATION DE LA RÉGION DU CHABLAIS

© Laetitia Gessler



Jet Service a ouvert une permanence destinée aux jeunes et à toute personne en formation à Aigle. Cette permanence s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, ainsi qu'à toute personne en formation. Elle vise à satisfaire la demande de conseil et d'appui social et juridique des jeunes, des parents ou des professionnel-le-s sur les problématiques pointues rencontrées par la jeunesse. Cette nouvelle présence de Jet Service dans le Chablais permet de rendre cette prestation gratuite plus accessible aux jeunes de cette région.

Les consultations sociojuridiques sont assurées en tandem par un-e juriste et un travailleur ou une travailleuse sociale. Elles couvrent un vaste champ de problématiques, comme le devoir d'entretien, les bourses d'études, les assurances sociales, le droit du travail, le droit du bail, le droit pénal, le droit de la famille, les contrats de consommation, etc. La consultation en tandem permet de faciliter l'accès des jeunes à une information et un soutien avec des composantes à la fois sociales et juridiques. Elle permet de répondre à des situations, souvent complexes, dans leur globalité.

Ces permanences consistent en plages de deux heures, tous les lundis à Aigle. Les jeunes peuvent passer sans rendez-vous et obtenir des renseignements à tour de rôle. L'accompagnement des jeunes dans leurs démarches et leur suivi est assuré.



Horaires sur notre site: bit.ly/jetservice

Imprimé sur papier respectant l'environnement, certifié aux normes FSC (gestion durable des forêts)